

Éric Barret

L'Esprit d'un fan



L'accident

Novembre 1983, il est tout juste une heure du matin quand Stéphane Larmani rentre chez lui. Il roule à vive allure sur une petite route de Seine-et-Marne, près de Saint-Mars. Il n'a pas vraiment conscience du danger qui le menace. Il a encore dans la tête la soirée qu'il a passée avec ses amis. Ils ont écouté de la musique et ont parlé des Beatles. C'est un très grand fan du groupe anglais.

Tout à coup, surpris par un virage, il freine brutalement. Sa voiture part de travers, quitte la route sinueuse et heurte un talus. Emportée dans une course folle et après avoir effectué quatre ou cinq tonneaux, celle-ci se retrouve dans un champ de labour. L'accident a duré à peine deux minutes.

Le véhicule est renversé du côté chauffeur. La carrosserie est en mauvais état. À l'intérieur, le jeune homme gît, immobile.

Cette route, cette fichue petite route où il fait nuit noire n'est que rarement empruntée.

Vers deux heures trente, un couple roule à proximité. Il se rapproche des lieux :

– Bon sang, s'écrie le conducteur, on dirait bien qu'il y a une voiture dans le champ !

– Quoi ? Qu'est-ce que tu racontes ? Une voiture dans le champ ? répond la passagère qui somnolait. Tu ne confondrais pas plutôt avec un tracteur ?

– Mais bien sûr que non, renchérit celui-ci, sûr de lui, ne me prends pas pour un imbécile ! Attends, le temps de me mettre sur le côté, je vais aller voir ce qui se passe.

Il s'arrête non loin du véhicule accidenté. Rapidement, il descend de sa voiture et se rapproche du champ.

Il sort de sa poche une lampe électrique et dirige lentement le faisceau lumineux de gauche à droite. Là, il aperçoit notre héros inanimé. Il essaie de lui parler :

– Monsieur, monsieur, vous m'entendez ?

Pas de réponse. L'homme, quelque peu affolé, rejoint précipitamment sa compagne. Il a du mal à articuler :

– Il faut aller chercher du secours ! Il y a une personne coincée dans le véhicule.

Un peu plus tard, les pompiers arrivent sur les lieux. Ils tentent d'extraire le corps de la victime.

Malheureusement, il est trop tard. Ils ne peuvent que constater le décès.

Six heures du matin, dans un village situé à côté de Jouy-sur-Morin, les gendarmes ont pu identifier le

corps et l'adresse du défunt grâce aux papiers qu'il avait sur lui. Ils se rendent à son domicile pour prévenir ses parents.

Le père du jeune homme est déjà debout, dans la cuisine. Il prépare son café. Il entend frapper. Tout d'abord, il pense à son fils, qui oublie parfois ses clefs. Il ouvre et reste bouche bée face à deux gendarmes. L'un des deux prend les devants :

- Monsieur Larmani ?
- Oui, c'est bien moi, répond ce dernier.
- Votre fils, Stéphane, a été victime d'un accident de la circulation.

- Non, dites-moi que ce n'est pas vrai ! s'exclame Henri Larmani tout en posant sa main sur son front. Où est mon fils ? poursuit-il, interloqué.

Les deux gendarmes se regardent, cherchant leurs mots pour lui répondre. L'un d'eux continue, d'un air grave :

- Il a malheureusement trouvé la mort. Il a été emmené à la morgue de Coulommiers.

Ainsi, deux jours plus tard, comme le veut la tradition familiale, Stéphane Larmani, âgé d'à peine vingt ans, est incinéré au funérarium de Châlons-sur-Marne.

Dans le cercueil en pin où on l'a placé, un de ses amis a posé une photo des Beatles. Un autre, prénommé Daniel, a mis un peu plus bas un petit drapeau anglais.

L'heure de la crémation est arrivée. Lentement, le cercueil prend le chemin des fours. Ses parents, son

jeune frère, ses amis et quelques voisins sont venus l'accompagner pour son dernier voyage. Ils descendent au sous-sol.

Quand le cercueil s'enfonce dans le four pour y être détruit, la mère du jeune homme s'effondre dans les bras de son mari. L'épreuve a été trop forte.

À leur retour, les parents de Stéphane ferment définitivement la porte de sa chambre.